

## INFORMATIONS À DESTINATION DES PARENTS D'ÉLÈVES S'INSCRIVANT EN 2° ENSEIGNEMENT OPTIONNEL THÉÂTRE

L'effectif se limite à celui d'une classe de seconde. Le dossier scolaire de l'élève sera pris en compte si le nombre de demandes excède le nombre de places disponibles. Les candidats peuvent motiver leur demande par écrit.

Il est dispensé par une équipe, constituée d'un professeur aux compétences reconnues en théâtre et d'un artiste professionnel partenaire.

- 3 heures hebdomadaires : 2 heures de « pratique » et 1 heure de cours plus « théorique », toujours en demi-groupe ;
- 3 axes de travail indissociables :
  - **la pratique artistique** : exploration de l'imaginaire, mise en espace et en voix de textes, initiation à diverses techniques de jeu ;
  - **l'approche culturelle du théâtre** : lecture de textes, analyse de mises en scènes, travaux d'écriture ;
  - **la fréquentation de spectacles** : au moins 6 spectacles répartis dans l'année selon un calendrier défini à l'avance par le professeur. Les élèves effectuent les trajets en autonomie.

Cet enseignement développe la créativité des élèves et leur permet d'élargir et d'approfondir leur connaissance du monde des arts. **Il n'a pas vocation à les rendre moins timides.** Ils travaillent sous le regard de leurs camarades et les observent à leur tour. Ils doivent être audacieux, curieux, soucieux de mettre en jeu leur imaginaire et d'exercer leur esprit critique, toujours dans une attitude bienveillante.

Le travail passe par l'observation rigoureuse des règles qui président à toute activité collective. **La pratique théâtrale repose en effet sur une discipline qui s'applique à tous et à chacun : disponibilité à soi et à l'autre, écoute et observation, analyse.**

Les élèves sont amenés à pratiquer le théâtre mais aussi à réfléchir à cette pratique. **Ils tiennent un carnet de bord** qui rend compte de l'évolution de leur parcours d'apprenti comédien, mais aussi de leur réflexion sur ce qu'est le théâtre.

**Les sorties font partie intégrante du travail** car elles permettent aux élèves de s'interroger sur leur parcours de spectateur et de confronter leur expérience de la pratique théâtrale au lycée avec ce qu'ils observent sur les scènes des théâtres partenaires.

Cet enseignement exige un grand investissement en temps, une réelle motivation, et un travail régulier et rigoureux au plateau, à l'écrit et à l'oral.

**L'ensemble de ces compétences est pris en compte dans l'évaluation des élèves.**

Je souhaiterais que mon enfant soit inscrit en option Théâtre à la rentrée 2024-2025 et déclare avoir pris connaissance des informations relatives à cet enseignement en classe de seconde au lycée d'Arsonval.

NOM :

Prénom :

Signature :